

**Année universitaire 2018-2019**

**La sélection à l'entrée du master s'effectuant en Master 1, il n'est plus possible d'intégrer ce parcours directement en Master 2.**

Des candidatures exceptionnelles peuvent toutefois être examinées en fonction des places disponibles (redoublement en Master 1 ou abandon laissant des places libres en M2).

Dans ce cas, les dossiers de candidature devront nous parvenir par voie postale ou être déposés au secrétariat du Master TCC pour le 23 mai 2018 au plus tard à l'adresse suivante :

**Faculté de Psychologie**  
Secrétariat du Master TCC  
Madame Isabelle BILLET  
12, rue Goethe  
67000 STRASBOURG  
Courriel : [ibillet@unistra.fr](mailto:ibillet@unistra.fr)  
Tel : 03.68.85.18.89

**Attention : les dossiers incomplets ou arrivés hors délai ne seront pas examinés.**

Les résultats de la sélection seront communiqués aux candidats par mail puis par courrier postal le 22 juin 2018.

En cas d'avis favorable, les candidats auront jusqu'au **13 juillet 2018, dernier délai**, pour confirmer leur acceptation. Passé ce délai, l'absence de réponse sera considérée comme un désistement et les suivants de liste seront contactés.

Les candidats acceptés procéderont à leur inscription administrative directement à la Faculté de Psychologie à partir du mois de septembre. La présentation de la décision d'admission en M2 TCC sera exigée pour l'inscription.

**Critères pris en compte pour l'entrée en M2 Thérapie Comportementale et Cognitive**

- Coursus complet en Psychologie avec Master 1 de Psychologie comportant en priorité des modules de TCC.

- Le stage de M1 aura été centré au moins partiellement sur une problématique relative à la prise en charge TCC.
- La qualité du projet professionnel – Voir [informations sur le projet de professionnel](#).

Pour tout diplôme de master 1 délivré par une **université étrangère**, l'avis de la Commission Pédagogique de la Faculté de Psychologie est nécessaire. Les informations nécessaires sont disponibles sur le site : [http://psychologie.unistra.fr/?page\\_id=307](http://psychologie.unistra.fr/?page_id=307).

## Composition du dossier :

- Une lettre de motivation expliquant les raisons de la demande d'entrée exceptionnelle à mi-parcours en Master 2.
- Un CV avec photo d'identité
- Les photocopies de diplômes ou les photocopies de l'attestation d'obtention de la licence de Psychologie et du M1 de Psychologie dès que possible.
- Une attestation de promesse de stage M2 de la structure d'accueil (si possible pour 500h et à défaut pour un stage au moins égal à 250h, le second stage pouvant être trouvé par la suite).
- Un projet professionnel fondé sur un lieu de stage déjà fixé – Voir [informations sur le projet professionnel](#).
- Un relevé de notes officiel de Licence (depuis la première année) et du premier semestre de M1. La sélection se fera en l'absence des notes du 2<sup>ème</sup> semestre de M1. Il est donc inutile de les envoyer même ultérieurement. En revanche, l'attestation de réussite du M1 doit nous parvenir dès que possible. Ce document devra alors parvenir directement au responsable du Master TCC.
- Une fiche de synthèse récapitulant les moyennes aux différents semestres de licence (S1 à M1) et les notes obtenues en TCC et neurosciences. [Voir fiche de synthèse](#).
- Toute information supplémentaire utile permettant de se déterminer sur le degré d'implication du candidat dans la vie professionnelle (emplois temporaires, stages libres, etc.) assortie des certificats correspondants le cas échéant.
- Une enveloppe libellée à l'adresse du candidat et timbrée (timbre français ou coupon-réponse pour les candidats résidant à l'étranger)

Le recrutement des candidats se fait sur examen du dossier de candidature par l'équipe pédagogique du Master de TCC.